

# PARIS : Taxation des GAFA dès le 1er janvier 2019, le décryptage des experts

PARIS : La France taxera les GAFA dès le 1er janvier 2019.



Hier, en conférence de presse, Bruno Le Maire, Ministre des Economies et des Finances, confirmait à la mise en place d'une taxe sur le chiffre d'affaires des GAFA et ce sans attendre son adoption au niveau européen.

Le gouvernement prévoit une taxation du chiffre d'affaires, mais elle s'étendra également aux revenus publicitaires, aux plateformes et à la revente de données personnelle. La taxe portera sur l'ensemble de l'année 2019 pour un montant évalué à 500 millions d'euros. Ce qui doit permettre de financer une partie des mesures sociales annoncés par le président de la

République il y a une semaine, dont le coût est estimé à environ 10 milliards d'euros.

– Bruno Le Maire fait de ce sujet une priorité depuis son arrivée au gouvernement. Pourquoi la France tient-elle autant à taxer les GAFAs ?

– Cette nouvelle peut-elle convaincre l'opinion publique de la volonté du gouvernement d'apporter un peu plus de « justice fiscale » dans un contexte de crise sociale ?

– Cette nouvelle taxe va-t-elle permettre aux entreprises françaises du numérique d'accélérer leur développement et leur politique d'innovation ?

– Quels sont les risques en matière d'emploi ?



Pour Marc Bachelet, Directeur associé au sein du cabinet ANEO, expert en transformation numérique et Data Management, « Avec cette mesure de taxation des GAFAs au niveau national, le gouvernement tente de montrer qu'il peut agir dans le sens d'une meilleure justice fiscale. C'est consternant qu'il faille un tel désordre dans la rue pour que nos élites se mettent en action sur ces fondamentaux du contrat social.

Saluons tout de même ce premier pas bien que sa mise en œuvre risque de freiner les plus enthousiastes. Rien que le calcul de l'assiette de cette taxe est un casse-tête. Nous ignorons

également tout des stratégies que vont choisir les concernés qui sont les mieux armés de la planète en termes d'esquive fiscale.

Je suis beaucoup plus inquiet pour le fléchage de cet impôt : il ne viendra pas financer l'innovation indispensable à l'émergence de produits et services à la hauteur de ceux des GAFAs. Or c'est la seule stratégie offensive qui nous permettra de reprendre la main au niveau Européen comme national, face aux géants du web. «

**Par Marc Bachelet, Directeur associé du cabinet de Conseil ANEO et expert en transformation numérique et Data Management.**

### **À propos d'Aneo :**

ANEO, 230 collaborateurs et 23M€ de CA en 2017, est positionnée sur le marché de la transformation des entreprises autour de trois piliers principaux : l'humain, l'innovation et le digital. Adeptes d'une organisation plate, flexible et décloisonnée, elle se définit comme « un artisan » du conseil privilégiant des approches originales et porteuses de valeur tant pour les organisations que pour les hommes et les femmes qui les composent. Leader sur les marchés de l'agilité, de l'innovation et des technologies avancées, ANEO compte parmi ses clients des sociétés telles que : La Société Générale, la SNCF, EDF ou encore le Groupe PSA.

[www.aneo.eu](http://www.aneo.eu)